



Grâce au comptage physique qui démarre à la fin de ce mois d'avril, le gouvernement camerounais espère réduire le phénomène des fonctionnaires et agents de l'État fictifs.

Cette opération de comptage physique du personnel qui démarre dans quelques jours, dans les banques et sur toute l'étendue du territoire est une instigation du ministre des Finances (Minfi) Louis Paul Motaze.

Certaines sources proches du Minfi confient que cette opération s'inscrit dans le processus de rationalisation de la dépense salariale.

Pour cette opération, l'on apprend que les agents de l'Etat devront fournir un certain nombre de pièces tels que : une demis photos 4x4, une photocopie de la Cni, une photocopie de l'acte de recrutement, une photocopie du dernier acte de reclassement ou d'avancement, l'original d'une attestation de présence effective signée par l'autorité compétente, une photocopie de l'acte de nomination (s'il occupe un poste de responsabilité).

Mutation en kiosque ce mardi 16 avril rapporte qu'un sous-comité de dénonciations a été mis sur pied. Un box sera disponible dans chaque point de comptage pour permettre aux citoyens de retirer une fiche à remplir et la glisser en toute discrétion. Les citoyens désireux de dénoncer les agents fictifs pourront également appeler ou faire des sms aux numéros de téléphone 242

94 2413 ou 663 17 01 04. Il est également possible d'adresser un courriel à l'adresse denonciation.coppe2018@minfi.cm